

Image not found or type unknown



## DPE vente immobiliere.

Par **Nidhogg**, le **10/05/2019** à **07:40**

Bonjour,

Je vais acheter une maison mais les propriétaires ne veulent pas faire le DPE car ils ont acheté ce bien il y a un an et il est toujours valable. Le problème c'est quand 2017 il était en lettre E tout juste, que depuis toutes les fenêtres et portes ont été refaites et que je pourrai peu être passer en D.

La lettre D me permettra d'obtenir mon prêt agri accession de 30 000euros à 1,29 assurance comprise. L'agence est du côté des vendeurs et me dit que je vais pas perdre beaucoup d'argent (je suis entrain de vérifier cela)

La maison nous plaît beaucoup, je ne sais pas si je dois insister.

Quand pensez vous ?

Merci

Par **fabrice58**, le **10/05/2019** à **07:48**

Bonjour,

on ne peut pas savoir à votre place, vous la voulez ou non ?

cdt

Par **Nidhogg**, le **10/05/2019** à **10:08**

Bonjour,

Pas aussi simple. Les fenêtres ont toutes étaient refaite depuis mais au Black. Le DPE si il refait regardera si elles sont bien posées et si il n'y a pas de déperdition de chaleur?

Merci

Par **youris**, le **10/05/2019** à **10:39**

bonjour,

ce qui est certain c'est que vous ne pouvez contraindre vos vendeurs à refaire un DPE si celui-ci en leur possession est toujours valable.

proposez à vos vendeurs de refaire le dpe à votre charge.

salutations

Par **janus2fr**, le **10/05/2019** à **11:25**

Bonjour,

Malheureusement, la loi n'impose pas à un propriétaire qui a fait des travaux de refaire un DPE si celui en sa possession est encore valable.